

Campagne « No Babies Behind Bars » : déjà 180 jours de détention arbitraire !

Exigence de libération immédiate des mères détenues avec leurs bébés à la Prison centrale de Bamenda - Cameroun

POINT SUR LA DETENTION DES BEBES A LA PRISON CENTRALE DE BAMENDA

A – DES CIRCONSTANCES DE L'ARRESTATION

Selon des faits bien documentés, en date de mardi **24 juin 2025**, aux environs de 11 heures du matin, Monsieur **Julius WEYANG**, mécanicien en service à Upper Nun Valley Development Authority (UNVDA) à Ndop, a d'abord été arrêté, sans mandat ni titre de justice, dans son garage à Ndop, puis emmené au village de Bamessing, où d'autres civils ont également été arrêtés par les forces de défense et de sécurité camerounaises.

D'autres personnes civiles seront également arrêtées et détenues à la brigade de gendarmerie de Ndop, Département de Ngoketunjia, région du Nord-Ouest dont Mme **Seraph WOH** (68 ans), **Julius WEYANG**, (39 ans), **Joycelyn NDUM** (22 ans, mère du bébé de 4 mois), **Blanche YOCNTEH** (22 ans, mère du bébé de 3 mois) et **Justine BECHU** (24 ans).

Ces arrestations font suite à l'enlèvement d'environ 14 civils non armés par des combattants séparatistes armés sous le commandement du « **Général A Nova Die** » plus tôt dans la journée, vers 7 heures du matin, à Sabga Hill, dans l'arrondissement de Turbah, dans la région du Nord-Ouest, lesquels ont ensuite été libérés après le paiement d'une rançon, à l'exception d'une personne identifiée comme étant un gendarme en service à la brigade de gendarmerie de Ndop.

Les personnes arrêtées par les éléments des forces de défense et de sécurité camerounaises sont tous des membres de la famille du « **Général A Nova Die** » qui n'ont joué aucun rôle dans le kidnapping de 14 civils susvisés.

Le Préfet du département de Ngoketunjia, à Ndop, l'administrateur civil principal, **M. KONGEH Handerson QWETONG**, saisi, en urgence, par l'ONG Conscience Africaine, a dans un premier avoir fait savoir qu'il a fait appel à des médiateurs bienveillants, notamment le révérend père catholique **Michael Mua** et du pasteur **Vincent**, afin de résoudre ce problème pacifiquement avant de promettre d'exécuter publiquement les civils arrêtés si le gendarme n'était pas libéré, comme ce fut déjà le cas en mai 2025, sur la place publique.

Les 07 civils non armés, dont deux bébés âgés de 03 et 04 mois, arrêtés le 24 juin 2025 dans le village de Bamessing par des membres des forces de défense et de sécurité camerounaises et détenus arbitrairement dans des conditions inhumaines à la brigade de gendarmerie de Ndop ont été privées, pendant plusieurs jours, de tout contact avec leurs familles.

Le matin du mardi **8 juillet 2025**, le corps sans vie du gendarme kidnappé a été retrouvé près du kilomètre 25 de Ndop, au bord de la route et en réaction à cela, l'armée a envahi le village de Bamessing, tuant deux présumés séparatistes armés, dont l'un a été brûlé vif au

point d'être méconnaissable, et exposant leurs corps sans vie à la station-service Total de Ndop.

Dans un arrêté préfectoral N°**213/PO/L31/CA/PS/2025** daté du **27 juin 2025**, le haut fonctionnaire du Département a ordonné la détention administrative d'un certain **Justine BECHANGU** à la prison centrale de Bamenda, en lieu et place de la prison principale de Ndop, pour une période renouvelable de 15 jours, au motif de « *financement et la complicité délibérés et volontaires dans les activités de banditisme dans le village de Bamessing, dans l'Arrondissement de Ndop, y compris les vols sur la route nationale n° 11, imposition illégale de taxes à la population, enlèvement de passagers contre rançon, prise d'otages, torture physique et psychologique des victimes et de leurs familles, etc.* ».

La mission d'établissement des faits a relevé clairement qu'aucun des détenus arrêtés ne portait le nom de M. **Justine BECHANGU**.

Pour manifester leur mécontentement, en raison du maintien en détention des 7 civils non armés, dont des bébés âgés de 2 et 3 mois, les séparatistes armés des départements de Ngoketunjia, Bui et Donga-Mantung, dans la région du Nord-Ouest, ont déclaré conjointement un confinement illimité, ce qui a eu pour conséquence la paralysie des déplacements et les activités économiques, aggravant encore les souffrances des populations vulnérables déjà touchées par le conflit armé.

Les séparatistes armés ont également menacé d'enlever les membres des familles des forces de défense et de sécurité dans le Département de Ngoketunjia si les sept civils non armés n'étaient pas libérés rapidement, ce qui a contraint de nombreux membres des familles des forces de défense et de sécurité dans ces localités à fuir leurs villages contre leur gré.

Le Consortium des OSC « No Babies Behind the Bar » est en mesure d'affirmer que les personnes arbitrairement détenues et présentant de **nombreuses blessures**, privées de soins du fait des actes de torture à elles infligées par les éléments des forces de défense et de sécurité, à l'aide des **machettes**, du **courant électrique**, de **simulation de noyade**, des **matraques**, des **gourdins**, des **rangers** et d'autres objets prohibés, sous la houlette du préfet de Ngoketunjia ont été déférées auprès du Commissaire du Gouvernement près le Tribunal militaire de Bamenda après près de 25 jours de garde à vue abusive et arbitraire après avoir été contraintes de signer les procès-verbaux d'aveu sans prendre connaissance du contenu et sous l'effet de la torture.

Par ordonnance de mise en détention provisoire pour une période de 06 mois renouvelable d'un juge d'instruction militaire, les sept personnes sont actuellement détenues à la prison centrale de Bamenda après leur inculpation pour des faits de **non-dénonciation, de recel des malfaiteurs, défaut de CNI**, alors qu'elles ne sont ni de près ni de loin impliquées dans les activités du « **Général A Nova Die** » et de ses hommes.

Mandela Center International est en mesure d'affirmer que ces actes sont constitutifs **d'arrestation illégale, de détention arbitraire, de torture et de traitements cruels inhumains et dégradants** qui sont des atteintes graves à la dignité humaine et prohibées par tous les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme ratifiés par l'Etat du Cameroun.

B – DES ACTIONS ENGAGEES

a) *Déclaration Publique*

Dans la NOTE D'INFORMATION N°127/MCI du 14 juillet 2025, Mandela Center International , pour le compte du Consortium « No Babies Behind the Bar » a exigé avec toute la fermeté, des autorités camerounaises des enquêtes conformément aux lois républicaines et dans la transparence, conformément au Protocole d'Istanbul de 2022 et avec toute la détermination, la remise en liberté de toutes les personnes arbitrairement détenues et la destitution immédiate du préfet du département de Ngoketunjia, l'administrateur civil principal, M. KONGEH Handerson QWETONG, pour manquement grave et réitéré à son devoir et/ou à ses obligations régaliennes.

b) *Plainte introduite contre les éléments des forces de défense et de sécurité camerounaises auteurs de ces violations des droits de l'Homme*

Une plainte a été diligentée par Mandela Center international à l'attention de Monsieur le Commissaire du Gouvernement près le Tribunal Militaire de Bamenda CONTRE : 1. Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie Territoriale de Ndop, dans la Région du Nord-Ouest, au Cameroun ; 2. Les Eléments en service à la Brigade de Gendarmerie Territoriale de Ndop, (non encore identifiés), 3. Monsieur KONGEH Handerson QWETONG, administrateur civil principal, Préfet du département de Ngoketunjia, à Ndop, et 4. Etat du Cameroun (ministère de la Défense – civillement responsable) pour des faits de - Abus de fonction (Article 140) ; - Torture (Article 277-3) ; - Arrestation et séquestration (Article 291) ; - Violation de consignes (Article 40) - Complicité (Article 97) - Et toutes autres infractions à la loi pénale spéciale ou générale qui se révéleront à l'instruction.

Ladite plainte a été enregistrée sous le **N°14** au cabinet du Commissaire du Gouvernement en date du **14 aout 2025** et aucune suite n'a été enregistrée au moment des présentes écritures.

c) *Requête aux fins de remise en liberté*

En date du 25 novembre 2025, Me Gaby Ambo, Directeur Exécutif de Finders Group initiative, une organisation de la société civile basée à Bamenda, membre du consortium des Ongs en charge du dossier, a diligentée une requête au Président du tribunal militaire de Bamenda pour lui demander leur remise en liberté et lui signifier que selon les lois de la République et les conventions internationales ratifiées par l'Etat du Cameroun, la responsabilité pénale est individuelle.

d) *Lancement officielle de la Campagne « No-Babies Behind the Bar »*

Le Consortium des OSC, sous la houlette de All Women Together et Conscience Africaine, a lancé une vaste campagne internationale pour la remise en liberté des Condamnés avec la dernière vigueur l'arrestation et la détention arbitraire de mères et d'enfants en bas âge. Ainsi AWT et Conscience Africaine, pour le compte du Consortium ont initié une pétition internationale. 5000 dépliants de Campagne ont été imprimés et distribués. Des pages facebook dédiées et des espaces dans les réseaux sociaux ont été lancées. AWT a utilisé la campagne ONUSIENNE « 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes » pour densifier la Campagne « No Babies Behind the Bar ».

e) *Une 2^{ème} mission de vérification des faits*

En date du mardi 23 décembre 2025, une mission d'établissement du Consortium sous la houlette de Conscience Africaine, Mandela Center international et Nouveaux Droits de l'Homme est descendue sur le terrain à Bamenda pour se rendre que l'évidence que les victimes n'ont pas encore été interrogées à fond par le juge d'instruction militaire dont le cabinet exige de forte somme d'environ 1,5 million de FCFA par victime pour les auditionner et pour les renvoyer devant la barre pour jugement ;

Ladite mission a également constaté que les mères et leurs bébés sont détenues dans des conditions déplorables et que la plainte diligentée contre les gendarmes pour torture et arrestation illégale n'a pas prospéré sur instructions de la hiérarchie militaire ouvrant directement voie à un véritable déni de justice au tribunal militaire ;

Les exigences du Consortium

Le consortium des Ong nationales et internationales des droits de l'homme

- Exige la libération immédiate et inconditionnelle de **Joycelyn Ndum** et de son bébé de 4 mois, de **Blanche Yocnteh** et de son bébé de 3 mois, arbitrairement maintenues dans la prison, ainsi que de **Madame Seraph Woh, Julius Weyang, Justine Bechu** et les autres civils illégalement détenus,
- Demande aux autorités camerounaises de mettre rapidement un terme aux arrestations illégale et ainsi qu'à la détention arbitraire des mères allaitantes et accompagnées d'enfants,
- Lance un vibrant appel aux citoyens du Cameroun et du monde entier à signer massivement la pétition mondiale pour la remise en liberté immédiate des victimes.

Pas de réaction des autorités judiciaires du Nord-Ouest

A ce jour, aucune action n'a été observée tant au niveau du Commissaire du Gouvernement, qu'au niveau du Président du Tribunal militaire de Bamenda.

Enfin, Le consortium des Ong des droits de l'homme envisage mettre le chef de l'Etat et les autorités camerounaises dont les ministres en charge de la justice et de la famille devant leurs responsabilités.

Liste des Organisations membres du Consortium

- All Women Together (AWT)
- Conscience Africaine
- Mandela Center International (MCI)
- Nouveaux Droits de l'Homme
- Réseau des Défenseurs des droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC)
- Positive Génération
- Hope Rise Africa
- Fondation Internationale pour la Paix, les Droits de l'Homme et la Démocratie (FIPADHD)
- Finders Group initiative (FGI)
- New Human Rigths (NHR USA)
- Community Initiative for Peace, Social Cohesion and Development Association (CIPSCDA)